

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation, de la Culture et des Sports

**ACTES DU COLLOQUE :**

**« NEUJ PRO 2016 – 15<sup>e</sup> Rencontres Nationales des Professionnels et Elus de la Jeunesse »**

**TABLE RONDE 2**

**Les initiatives citoyennes de jeunes**

**Intervenants :**

**Marc FAYSSÉ**, chargé de projets FIC au CNAJEP

**Jean-François LE FEVRE**, directeur de l'association Angoul'loisirs, organisateur du festival FestiPREV

**Nicolas AUJARD**, responsable de l'Espace projet jeunes de l'association Angoul'loisirs

**Frédéric PRULHIÈRE**, vice-président de l'association Sur les pas d'Albert Londres

**Moussa CAMARA**, président de l'association Agir pour réussir

**Animatrice :**

**Alexandra MERITET**, conseillère technique jeunesse à la CAF Allier

**Alexandra Méritet, conseillère technique jeunesse à la CAF Allier :** monsieur Faysse, vous êtes chargé de projets sur les Fabriques d'Initiatives Citoyennes. Vous travaillez pour le CNAJEP. Les FIC sont une initiative de l'Etat. Nous avons des initiatives impulsées par l'Etat. Nous avons aussi deux messieurs qui nous viennent de Charente-Maritime, de la structure Angoul'loisirs, au sud de La Rochelle. Monsieur Le Fèvre, vous êtes responsable de la structure Angoul'loisirs et monsieur Aujard, vous êtes responsable de l'Espace projet jeunes. Monsieur Camara, vous êtes président de l'association Agir pour réussir à Cergy. Vous allez nous présenter une association en tant que jeune, association qui s'est développée ces dix dernières années. Et monsieur Prulhière, vice-président de l'association « Sur les pas d'Albert Londres » à Creuzier-le-Vieux. C'est un peu différent car cette structure a une dimension européenne et mêle des professionnels et des jeunes.

**Marc Faysse, chargé de projets FIC, CNAJEP :** bonjour à toutes et tous. Je m'appelle Marc Faysse. Je travaille au CNAJEP, qui est la coordination nationale des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Nos homologues en région sont les CRAJEP. Je travaille en particulier sur le dispositif Fabriques d'Initiatives Citoyennes. J'ai choisi de vous les présenter sur le plan historique. En effet, il y a un événement déclencheur, ce sont les attentats de janvier 2015. À leur suite, un comité interministériel égalité citoyenneté est réuni. Il y est rappelé que la priorité doit être mise sur l'éducation et la prévention. On était loin à l'époque de l'état d'urgence actuel. Plusieurs mesures sont décidées dans le cadre du CIEC. Celle dont je m'occupe, les Fabriques d'Initiatives Citoyennes, a été désignée par le ministre, en conclusion du CIEC, pour transformer des structures accueillant du public, MJC, centres sociaux... en Fabriques d'Initiatives Citoyennes. On n'avait pas plus d'éléments à la sortie du CIEC. Cependant, les membres du CNAJEP se sont réunis pour faire une proposition à la DJEPVA, direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative au ministère de la jeunesse et des sports à Paris. Il s'agissait d'une proposition d'opérationnalité de cette mesure qui nous paraissait pouvoir générer le pire comme le meilleur. Nous avons décidé de proposer une manière de faire à la DJEPVA. Et c'est en coopération avec elle que le CNAJEP a proposé d'abord une charte de ce que devait être une fabrique d'initiatives citoyennes. Et il a proposé d'élargir les structures éligibles, au-delà des centres sociaux et des MJC, aux structures affiliées à la Ligue de l'enseignement, aux Francas, aux Foyers ruraux, à la fédération Léo Lagrange et aux MRJC. C'était dans un premier temps. C'est allé assez vite. Fin 2015, les premières Fabriques d'Initiatives Citoyennes ont été labellisées. C'est un

conventionnement sur trois ans avec une subvention d'amorçage dégressive de 30 000, 20 000 et 10 000 euros par an, plus un poste FONJEP. La première vague a compté 24 fabriques réparties de manière à couvrir le territoire français. En juillet de cette année, ont été labellisées 24 autres fabriques. On est à une cinquantaine de structures labellisées Fabriques d'Initiatives Citoyennes. L'objectif du ministre était de 100 Fabriques d'Initiatives Citoyennes. On y croit toujours. On pense qu'il y aura 100 fabriques à l'issue du mandat de François Hollande. Ça paraît compliqué. Au CNAJEP, on s'est dit que 100 fabriques, ça n'équivalait pas à une politique d'éducation populaire. Il s'agit davantage d'une expérimentation qui, comme toute expérimentation, doit être suivie. C'est comme ça que le CNAJEP a créé le groupe projet qui est composé de représentants des fabriques, des têtes de réseau, la Ligue, Francas, MRJC, centres sociaux, MJC. Ce groupe projet est animé par un chargé de projet que vous avez devant vous. L'objectif de ce groupe projet est de rendre compte de ce que ce dispositif génère sur le terrain. La philosophie des Fabriques d'Initiatives Citoyennes n'est pas de créer de nouvelles structures. Il s'agit de donner à des structures existantes l'occasion de se tourner davantage vers l'accompagnement de projets de citoyens. C'est pour ça qu'on s'appelle Fabriques d'Initiatives Citoyennes. On sait que la plupart des structures d'éducation populaire sont des Fabriques d'Initiatives Citoyennes par essence puisque l'éducation populaire a pour objectif de générer de l'émancipation et donc de la prise en main collective et individuelle. Les Fabriques d'Initiatives Citoyennes ont pour objectif d'inventer une méthodologie d'accompagnement de projets citoyens. Pas une seule parce qu'on sait bien qu'il y a des spécificités liées aux fédérations dont elles sont issues, des spécificités liées aux territoires géographiques sur lesquels elles sont implantées. Mon travail est de récolter toutes les bonnes pratiques de ces différentes structures. Cela génère du temps pour se former. Il y a la formation du développement au pouvoir d'agir. Il y a de l'espace parce que la plupart de ces structures ont consacré un espace à l'accueil et à l'accompagnement des initiatives citoyennes. C'est la multiplication des partenaires parce qu'un des points saillants du conventionnement est d'aller chercher des partenaires qui ne sont pas partenaires évidents de la structure, par exemple les partenaires économiques, par exemple l'Éducation nationale par exemple les collectifs informels des quartiers. L'objectif est de développer la citoyenneté des habitants dans un quartier donné sur un territoire donné. Les Fabriques d'Initiatives Citoyennes ne sont pas que dans les quartiers politique de la ville. Elles sont aussi dans les zones de revitalisation rurale. Dans la deuxième vague des Fabriques d'Initiatives Citoyennes, il y a aussi des structures qui ne sont pas fédérées aux réseaux que je vous ai cités tout à l'heure. C'est pour elles l'occasion d'appartenir à un réseau qui se réunit deux ou trois fois par an pour échanger des pratiques, pour se former et pour faire collectif.

Mon travail est de rendre visite à toutes ces fabriques pour essayer de nourrir les réflexions du groupe projet dont je vous ai parlé tout à l'heure. Être labellisé Fabriques d'Initiatives Citoyennes permet d'avoir une reconnaissance de l'État du travail d'une structure. Ça permet plus facilement d'aller voir des partenaires inhabituels ou éloignés. Et ça a permis par exemple à plusieurs de ces fabriques d'entrer dans les établissements scolaires pour créer, sur le temps de midi, dans les lycées ou dans les collèges, des ateliers de projets où on sensibilise les jeunes au montage de projets individuel ou collectifs pour, ensuite, créer des ateliers plus longs pendant les vacances ou les week-end pour accompagner au mieux les jeunes dans leurs projets. La philosophie des Fabriques d'Initiatives Citoyennes est que, sur le territoire où est implantée une fabrique, aucune initiative ne soit dans la réponse. La structure ne juge pas si elle est bonne ou mauvaise. Par contre, la structure doit pouvoir être en mesure d'orienter, d'outiller et de valoriser les initiatives qu'elle a accompagnées. La valorisation est un des points importants puisque chaque initiative citoyenne, que ce soit la création d'un jardin partagé, d'un concert ou d'un média citoyen, doit être fêtée. On doit pouvoir s'en réjouir publiquement pour qu'il y ait un effet d'amorçage de pompe pour que d'autres citoyens se sentent libres et capables de mener une initiative.

**Alexandra Méritet, conseillère technique jeunesse à la CAF Allier** : merci monsieur Faysse. On va laisser la parole à Nicolas Aujard et Jean-François Le Fèvre sur la partie Angoul'loisirs. En intro un petit film ?

*Diffusion d'une bande annonce*

**Jean-François Le Fèvre, directeur de l'association Angoul'loisirs, organisateur du festival FestiPREV** : C'est le teasing qui est passé en 2016 sur les écrans de cinéma à La Rochelle pour introduire le festival dont Nicolas vous parlera dans cinq minutes. Ce festival a été porté par presque 400 jeunes. On va vous donner le cadre du fonctionnement de ce projet. On arrive de Charente-

Maritime, de notre village à côté de La Rochelle. On travaille avec la CDA de La Rochelle qui compte 28 communes et 162 000 habitants. Le projet intègre toute la CDA. On vous passe le discours sur les objectifs. On va aller à l'essentiel, ce qui nous intéresse ce matin. Il y a dix ans, la communauté d'agglomération se saisit d'un outil créé par la PJJ qui s'appelait « 13/18 questions justice ». Cette exposition a été créée il y a 25 ans en Seine-Saint-Denis, à Bobigny par la Prévention. Il s'agissait de travailler avec les jeunes sur les droits et les devoirs au travers d'une exposition interactive mise en œuvre par des animateurs. A l'origine, c'était des éducateurs spécialisés qui ont mis en œuvre cette exposition « 13/18 questions justice ». La CDA a un peu changé le format pour confier « 13/18 questions de justice » à un ensemble collectif d'animateurs dans l'ensemble du réseau qui est dans la communauté d'agglomération. La CDA s'adresse aux structures socioéducatives municipales ou associatives. Elle leur présente l'outil et leur propose d'y travailler pour permettre à l'ensemble des collégiens scolarisés dans la communauté d'agglomération de bénéficier de cette exposition. Une trentaine d'animateurs ont été formés à l'exposition « 13/18 ». Et chaque année, ils animent dans les collèges avec un partenariat entre les collèges et les territoires et plusieurs groupes classe l'exposition « 13/18 ». Cette exposition mise en place il y a une dizaine d'années a très bien fonctionné à tel point que, chaque année, environ 1 600 jeunes sont concernés par l'exposition « 13/18 questions de justice ». Au milieu du gué, il y a à peu près cinq ans, le collectif a décidé de faire évaluer le projet « 13/18 questions de justice ». L'INJEP a été retenu pour faire l'évaluation. Il a ressorti des points positifs et négatifs, notamment la trace et la continuité de l'exposition dans le temps dans la tête des gamins. Des projets ont émergé à la suite de « 13/18 », comme la création d'une BD. Notre petite association Angoul'loisirs qui se trouve dans un village et qui travaille essentiellement avec 4 communes de l'agglomération et avec l'agglomération dans sa totalité a été à l'initiative d'un projet qui consiste à rassembler tous les acteurs du projet « 13/18 », c'est-à-dire les structures socioéducatives, les collèges et les jeunes, à la création d'une BD qui reprenait les thèmes de « 13/18 questions de justice », les droits et les devoirs, les thèmes de prévention primaire. Cela permettait à douze collèges, douze groupes de travailler sur des scénarios de BD, sur les thématiques et de créer cette BD professionnelle. Il y a eu un tirage professionnel de 3 000 BD pour valoriser l'initiative des gamins et porter les messages qu'ils avaient à porter à leurs pairs. Il s'agissait de partir des thématiques abordées avec les jeunes et surtout de les transformer en parole de jeunes. Il s'agissait aussi de mettre en contact les jeunes avec des professionnels de la BD pour que le résultat final soit professionnel, pour dire aux gamins que si on leur donne les moyens, on peut produire quelque chose de très valorisant. C'était en 2012. Au sortir de la BD, l'ensemble des partenaires avait décidé de faire une opération « BD n° 2 ». Mais nous, en tant qu'association de jeunesse et d'éducation populaire, on ne se voyait pas faire le 1, le 2, le 3 et le 4. C'est réservé à d'autres personnes. Par contre, proposer un autre projet encore plus ambitieux, ça nous intéressait. On a fait une proposition à la CDA et au groupe de pilotage qui réunit toutes les structures. On leur a dit que quelqu'un pouvait reprendre le projet de la BD qui avait super bien fonctionné auprès des gamins. On leur a proposé de travailler sur l'éducation à l'image et la réalisation d'un festival qui pourrait rassembler l'ensemble des gamins et peut-être plus. Je passe la parole à Nicolas qui va vous dire ce qui s'est passé sur le plus.

**Nicolas Aujard, responsable de l'Espace projet jeunes :** FestiPrev 2016, 1<sup>ère</sup> édition. Voici une photo qui montre tous les jeunes qui ont participé à ce projet à La Rochelle. Environ 200 jeunes. Le site internet est festiprev.com. Les objectifs, comme pour la BD, étaient de mettre en valeur la parole des jeunes pour qu'ils expriment leurs problématiques, leurs idées, leurs envies sans frontières, sans limites à ce qu'ils ont envie de dire. La seule limite était les adultes qui étaient là pour les aider à libérer ce qu'ils avaient en eux. C'était le travail de coéducation, de co-construction entre les animateurs jeunesse de l'éducation populaire du territoire et l'Éducation nationale avec les professeurs dans les collèges. Nous étions aidés par des professionnels de l'image, des réalisateurs, des intervenants techniques professionnels. L'idée était d'instituer un festival de prévention et de citoyenneté pour travailler sur l'éducation aux médias et à la citoyenneté. Les deux grosses bulles de travail étaient l'éducation aux médias et la prévention qu'on fait de manière permanente dans nos structures. Et il y a la libération de la parole des jeunes. Il s'agissait de travailler sur ce qui regroupe ces bulles pour sortir des films qui font entre 90 secondes et 5 minutes. Ce format assez court est volontaire parce que quand on parle de nouvelles technologies, de partages sur Facebook par exemple au bout de cinq minutes ils ont décroché. On ne voulait pas avoir un spot de pub. Ils ont choisi les sujets qu'ils allaient traiter de A à Z. Il était dommage de ne pas les diffuser. On a eu l'idée de rassembler ces jeunes dans un festival. Ce n'était pas notre idée première au départ. On voulait seulement faire des films avec les jeunes. On s'est dit que l'étage du dessus était de faire ce festival pour faire se rencontrer les 200 jeunes qui auront

participé, les regrouper, les faire débattre sur la raison pour laquelle ils ont fait ces films, sur la façon dont ils ont choisi la thématique, dont ils ont été accompagnés, ce qui leur en reste. Ces moments ont été assez magiques. Le groupe d'élèves est un groupe classe choisi dans les collèges. Ça peut être des demi-groupes, des ateliers cinéma, des ateliers journalisme, des classes médias, des volontaires. On a eu neuf groupes différents dans la CDA de La Rochelle. On avait des professeurs référents ainsi qu'une communauté éducative. En effet, dans certains établissements, on avait un professeur hyper investi et dans certains autres il y avait huit professeurs investis. Cette dynamique était magique parce qu'il y avait un élan, une dimension. Ça n'était pas toujours facile à gérer parce que les animateurs qui rejoignaient cette dynamique devaient s'imposer pour être dans le projet au même titre que les professeurs. Il fallait que les intervenants techniques entrent dans le projet, qu'ils y trouvent leur place. Notre travail a été de réguler tout ça. Il était important que l'animateur « 13/18 » de territoire soit là, Jean-François en a parlé. C'est lui qui fait le lien avec l'extrascolaire, avec le quartier, avec les habitants, avec les citoyens qui ont envie de s'engager dans ces projets, qui ont envie d'être figurants dans le film, qui ont envie d'aider pour les décors, pour prêter une voiture. L'animateur « 13/18 questions de justice » a la compétence pour traiter de sujets qui ne sont pas toujours faciles comme le harcèlement, le racket, le viol. Si on n'a pas les compétences pour en parler, on se plante et on fait un film qui ne ressemble à rien. Il est donc important d'avoir des animateurs formés, compétents pour pouvoir parler de sujets délicats. Les intervenants techniques peuvent être des scénaristes, des réalisateurs, des acteurs, des maquilleurs, des monteurs. Ceux qui nous ont accompagnés sont capables de tout faire de A à Z.

Les chiffres de l'édition 2016 vous montrent comment ça s'est déroulé. 24 mois de préparation. Pour trouver le budget, ça n'a pas été simple. Il a fallu convaincre tout le monde alors qu'on n'a rien à la base. C'est le travail le plus lourd parce qu'on a envie d'être dans le concret directement. Et tout ce travail de préparation prend beaucoup de temps. Mais 5 000 spectateurs sont venus au village citoyen. Après avoir accompagné les jeunes dans la création, après avoir organisé le festival, on s'est dit que les gens qui viendraient voir des films de prévention et de citoyenneté auraient peut-être envie de sortir au bout d'une heure et demie avec une corde. On s'est dit qu'il fallait contrebalancer tout ça en leur faisant découvrir un village à la sortie de la salle de cinéma, un village où il y aurait toutes les initiatives citoyennes de juniors associations, le BAFA, le service civique, le projet jeunes, toutes les initiatives faites par les jeunes pour les jeunes. On voulait montrer que les jeunes s'investissent, que des choses étaient faites pour eux et qu'eux-mêmes faisaient des choses. Et les jeunes sont acteurs des films. 2 083 spectateurs, 48 films reçus de toute la France. Si vous avez des films vous êtes les bienvenus parce que l'édition 2017 aura lieu en mai/juin. On peut vous donner des conseils pour monter vos films durant l'année. Il faut les envoyer avant le 1<sup>er</sup> mai 2017. On a eu 400 jeunes réalisateurs de toute la France. Il y a des moments merveilleux parce que des jeunes ont participé à ce festival en ayant reçu l'appel à films. Sans cet appel, il n'aurait jamais fait de film. Ceux qui ont gagné le grand prix du jury sont des ados de Blois qui nous ont dit qu'ils avaient travaillé sur le harcèlement parce qu'ils en avaient subi. Une jeune de 15 ans qui avait subi du harcèlement nous a dit que ce film l'avait aidée à se libérer, à libérer le poids qu'elle avait en elle. Quand elle en parlait dans la salle, une autre ado s'est levée pour dire que ce qu'elle entendait lui faisait beaucoup de bien parce qu'elle aussi avait subi du harcèlement. De discuter de pair à pair dans cette salle de cinéma, de débattre de sujets lourds, qui sont parfois traités de manière joyeuse, les a aidés, les a libérés. Il y avait beaucoup d'émotion dans cette salle. Je vous invite vraiment à venir à ce festival parce que l'émotion dans cette salle est fabuleuse. On a eu 109 animateurs, 26 structures, des établissements, 47 partenaires. Kev Adam, Anthony Kavanagh sont les parrains dès la première édition. On les en remercie. L'impact est assez large. Ça a révélé une qualité de films. Quand on travaille pendant six mois sur un film avec des animateurs, avec des professeurs, avec des intervenants, on a des films avec du contenu, avec un travail d'écriture franc, net et qui sont donc intéressants. Des gens de la PJJ se sont intéressés à ce qu'on faisait parce que, pour eux, c'est une amorce géniale pour des primo-délinquants. Ils peuvent diffuser le film de cinq minutes et engager un débat sur la thématique du film. Ça peut être fait dans n'importe quelle structure, dans n'importe quel établissement. Les films sont libres. Vous pouvez les télécharger sur le site internet [festiprev.com](http://festiprev.com). Vous pouvez les diffuser, les modifier si ça vous chante.

**Jean-François Le Fèvre, directeur de l'association Angoul'loisirs, organisateur du festival FestiPREV** : vous pouvez même les récupérer sur un DVD. On vous en a apporté quelques-uns.

**Nicolas Aujard, responsable de l'Espace projet jeunes** : n'hésitez pas. Il y a 30 films. Le but est qu'ils soient diffusés le plus possible. Il y a une page facebook Festiprev où vous pouvez partager les

films. Il y a nos références, Philippe qui est le coordinateur de l'agglomération de La Rochelle, Jean-François Le Fèvre et moi-même.

**Un participant** : avez-vous travaillé avec les jeunes pendant des temps périscolaires ou scolaires ?

**Jean-François Le Fèvre, directeur de l'association Angoul'loisirs, organisateur du festival FestiPREV** : il y a eu tous les temps. On ne voulait pas que ça se passe uniquement dans le cadre scolaire. On voulait une réelle dynamique dans le territoire. Des tournages ont eu lieu en plein cœur de la ville, dans des lieux privés, dans une gendarmerie, dans des établissements scolaires et dans les structures. Il y avait un découpage du temps. Il y a eu des moments de tournage, d'écriture, de réalisation pendant les vacances scolaires pour que ce projet ne soit pas uniquement scolaire. On ne portait pas un projet scolaire. On portait un projet de territoire, celui de la CDA, ramené ensuite aux dimensions de quartiers.

**Un participant** : avez-vous conventionné avec l'Éducation nationale ?

**Jean-François Le Fèvre, directeur de l'association Angoul'loisirs, organisateur du festival FestiPREV** : c'était la question à ne pas poser. La dernière position de l'Éducation nationale et de son représentant était : on vous soutient. La participation de l'Éducation nationale qui n'était pas l'Éducation nationale en tant que telle mais les collègues a été de 300 euros par collège. Le budget est de 180 000 euros.

**Alexandra Méritet, conseillère technique jeunesse à la CAF Allier** : beaucoup de partenaires se sont impliqués pour créer une belle dynamique. On laisse la parole à monsieur Camara pour l'association Agir pour réussir.

**Moussa Camara, président de l'association Agir pour réussir** : bonjour à tous. Je suis le président-fondateur de l'association Agir pour réussir. On a créé cette association en 2007 dans mon quartier de Cergy, La Croix-Petit, qui était en pleine rénovation urbaine et qui était qualifié de ghetto social. Le maire a pris la décision, avec le programme ANRU, de restructurer le quartier. Avec quelques amis, on a décidé de donner une impulsion associative. On n'avait aucun modèle associatif. On ne savait pas comment fonctionnait une association. On a dû tout apprendre et réapprendre. Pour nous, ça a été très important. C'est là qu'est né notre engagement citoyen pour apporter des solutions très concrètes aux habitants, pour accompagner les familles dans leur relogement. Avec la restructuration du quartier, on ne reloge pas toujours les familles dans les endroits qu'elles souhaitent. Notre première action a concerné la cohabitation des habitants, des jeunes... Grâce au collectif qu'on a créé, on a réussi à, tout de suite, instaurer une relation de travail en partenariat avec nos responsables politiques de nos territoires de cette époque. De fil en aiguille, on s'est dit que, pour avoir un impact plus important, il fallait mettre en place des actions citoyennes en faisant en sorte que nos habitants puissent aussi s'engager dans le débat public. En effet, comme dans de nombreux quartiers en France, les habitants sont consultés très à la fin d'un projet. Parfois, c'est mal perçu, ça crée de la frustration. On s'est dit qu'on voulait participer au débat public. On s'est demandé quelle action mener pour que les habitants puissent participer au débat public. Notre première action a été de créer des émeutes citoyennes en 2008. Il s'agissait de mobiliser des centaines et des centaines de jeunes pour qu'ils aillent s'inscrire sur les listes électorales. Notre initiative n'était pas de choisir un élu. Ce qui nous intéressait, c'est que les décisions politiques ne se prennent plus sans nos habitants, sans notre jeunesse. Ça a eu un impact très positif dans notre ville parce que les jeunes et les habitants ont joué le jeu en allant s'inscrire. Pour eux, c'était la première fois. Tout de suite, nos responsables politiques nous ont regardés différemment. On est passé d'une association de quartier à une association citoyenne qui agit pour la cohésion sociale dans notre ville. C'était important. C'était la première étape. On a commencé à s'occuper d'un certain nombre de problématiques qui concernaient nos habitants. Il y a le logement, la question sociale, l'emploi. On était persuadé que pour qu'il y ait plus de justice sociale, il fallait qu'il y ait une justice économique. Dans certains quartiers de ma ville, le chômage atteint plus de 30% chez les jeunes. Il fallait qu'on change de stratégie d'alliances, c'est-à-dire travailler avec les acteurs de terrain sans intermédiaire. Grâce à mon activité, j'ai la chance d'aller dans plusieurs villes, dans plusieurs régions. Je constate toujours la même problématique. Entre les habitants de ces quartiers et les institutions, il y a trop d'intermédiaires. Les habitants ont l'impression qu'on fait pour eux, mais sans eux. Notre idée est de travailler ensemble, de faire ensemble. C'est très important pour nous parce qu'on l'a vécu et on a

été les témoins de cette collaboration. On voulait réunir des mondes qui ne se connaissaient pas, qui ne se parlaient pas, que tout le monde essayait d'opposer. On a essayé de les rassembler, de travailler ensemble pour apporter des résultats très concrets. Dans les quartiers, la situation est de plus en plus difficile. Mais il y a aussi une prise de conscience des jeunes, des associations, des partenaires qui sont actifs malgré les baisses de dotations de l'Etat aux municipalités, aux financeurs... On s'est dit qu'on investissait, depuis des années, des millions d'euros dans des dispositifs à destination des jeunes, des habitants de ces quartiers-là et qu'ils étaient très mal utilisés. En effet, nous, avec très peu de moyens, on arrive à des résultats très positifs. On a mis un tas d'actions en place comme le festival Armée citoyenne. Il réunissait 5 000 personnes et réunit encore plus de 5 000 personnes dans la ville, fait de A à Z uniquement par des bénévoles, par des habitants, par des jeunes. Ce festival propose en une journée tout ce que l'association propose dans l'année avec des temps forts d'animation, des repas, un concert, etc. Un événement porté par des jeunes dans notre ville, ça n'existait pas. Au début, les élus nous l'ont fortement déconseillé. On nous a mis des bâtons dans les roues. La première année, on n'a pas pu le mettre en place. La deuxième année, on s'est battu et on a pu le mettre en place. On a démontré que, sans être des professionnels, on savait organiser un événement avec les habitants, fait par les habitants avec des résultats positifs. Rencontrer des gens de conditions sociales et de conditions de vie différentes des nôtres, parfois, nous a enrichis. Ils avaient des préjugés sur nous, on avait des préjugés sur eux parce qu'on ne se parlait pas, parce qu'on ne se connaissait pas. Mettre des actions en place et proposer de faire participer a créé un lien. Ce déclic a été pour nous très important dans la construction de notre association parce qu'on s'est ouvert, on a commencé à réfléchir à d'autres projets, à réfléchir à d'autres problématiques, à créer du lien. En restant renfermés sur nous-mêmes, je ne pense pas qu'on aurait connu une telle évolution de l'association. Notre association a plus de 300 bénévoles. Elle a des employés. Notre structure fait de l'accueil permanent comme d'autres structures dans plusieurs quartiers avec du soutien scolaire, de l'accompagnement à l'insertion professionnelles de jeunes. C'est important aussi pour les familles. Quand vous occupez des jeunes, souvent qui sont dans des situations familiales très compliquées, vous prenez un peu en charge les problématiques des familles. Les actions qu'on a mises en place nous étaient inconnues et étaient très éloignées de nous. En s'occupant des problèmes de la vie des gens, on a commencé à proposer nos solutions. On arrivait, nous citoyens lambda, à trouver des solutions et on s'est demandé ce que faisaient la mairie, les politiques, la préfecture. On s'est dit qu'il fallait arriver à créer des passerelles entre tous ces dispositifs existants. Souvent, l'information manquait. Par exemple, on connaissait des familles qui souhaitaient déménager et qui n'avaient même pas anticipé en déposant une demande de logement. Et la demande de logement social est très longue. Ça peut aller de 1 à 4 ans avant d'avoir un logement. On a mis un système de prévention en place. Quand un jeune commençait à travailler, on lui disait d'anticiper tout de suite en déposant une demande de logement. Quand on s'occupe de la question sociale, du logement, il faut aussi s'occuper du développement économique dans nos territoires. Pour une réussite sociale, culturelle et économique dans nos quartiers, on s'est dit qu'il fallait que les jeunes trouvent un emploi décent ou une formation. On s'est mis en lien avec les missions locales, Pôle emploi. Très vite, on s'est rendu compte qu'on ne parlait pas le même langage. On essayait de redonner un peu d'espoir aux jeunes, de les remettre dans une dynamique positive et quand on les envoyait à la mission locale, à Pôle emploi, les conseillers, même très bons, n'avaient pas beaucoup de leviers pour essayer de mieux accompagner nos jeunes. Il y avait un vrai problème car ils revenaient beaucoup plus frustrés vers nous. On a essayé de discuter avec les interlocuteurs et on n'a pas réussi. On a décidé d'utiliser une autre méthode en entrant directement en contact avec les chefs d'entreprises du territoire. On les a approchés d'une manière différente. On n'est pas allé les voir pour leur dire qu'on avait besoin d'emplois, de formations ou de stages pour des jeunes. On a choisi de les inviter dans nos quartiers en créant une dizaine de conférences-débats avec ces dirigeants qui ont joué le jeu et qui sont venus. Ils ont écouté les problématiques des jeunes qui, par exemple, n'étaient pas préparés quand ils venaient en formation ou n'avaient pas la bonne formation. Et les jeunes ont écouté les besoins de ces employeurs qui ont expliqué le savoir-être, le savoir-faire, les codes, les spécificités des entreprises. Ça a créé des liens et ça a débouché sur une cinquantaine d'emplois, des CDD, des CDI des emplois saisonniers, des stages, des formations. Aujourd'hui, il y a encore des liens. On a fait un gros travail sur les préjugés de chacun pour obtenir des résultats. Dans toutes nos actions, on a toujours fonctionné comme ça. Comme le marché du travail est de plus en plus compliqué, on s'est demandé ce qu'on pouvait faire. On a constaté que des habitants avaient créé leurs entreprises et qu'à cause des problématiques de réseaux, de freins, de financement, ils n'arrivaient pas à se développer. Il fallait qu'on passe à la vitesse supérieure. Il y a trois ans, j'ai eu la chance de rencontrer à Paris Pierre Gattaz, le président du MEDEF. Je ne savais pas ce que c'était. J'a vu son approche. Je lui ai expliqué qu'on avait du potentiel chez nos jeunes, qu'on avait

des créateurs d'entreprises qui ne demandent qu'à les développer. Il m'a répondu qu'il était intéressé par ce qu'on faisait. Je l'ai invité à venir discuter avec les jeunes de nos quartiers. Je ne pensais pas qu'il allait venir. Il m'a rappelé et il est venu discuter avec les jeunes pendant deux ou trois heures. On a pu dire ce qu'on pensait des entreprises. Ça a créé des liens. Ça a ouvert un réseau. Des jeunes ont eu des opportunités qu'ils ont saisies. Ça a été très important pour nous parce qu'un jeune qui arrive à créer et développer son entreprise créera forcément de l'emploi dans son territoire et il fera confiance à des jeunes auxquels personne ne fait confiance. En effet, il les connaît. Il y a une approche différente. Il sert de tiers de confiance. On ne voulait pas se contenter d'accompagner des jeunes pour trouver un emploi, une formation, un stage. On voulait aussi accompagner les jeunes qui ont un profil d'entrepreneur par le biais d'une formation à l'envie d'entreprendre pour qu'ils puissent aller de l'idée au projet et à la création de l'entreprise. On a mis en place la formation des Déterminés parce que la détermination nous caractérise. Peu importe la condition sociale, avec les meilleurs diplômes, tout le monde ne devient pas entrepreneur. Il faut de la motivation, de la détermination et une vraie envie de mettre son projet en place. On a lancé une première promotion en formant 15 jeunes. Il y a eu 8 créations d'entreprises. C'était un programme pilote. Ça a eu un gros écho dans la région parisienne. On a lancé une deuxième promotion en 2016 de 16 jeunes. Il y a eu encore des résultats. Même si tous n'ont pas créé d'entreprise, le but était de leur mettre le pied à l'étrier et de leur donner une autre vision du monde de l'entreprise et de leur permettre retourner au salariat, en cours ou en formation. On voudrait démocratiser et développer l'entrepreneuriat un peu partout dans le territoire. On voudrait créer une nouvelle génération d'entrepreneurs en respectant nos valeurs de justice, de partage, de générosité. Ces projets sont exceptionnels. C'est des jeunes qui ont envie de faire bouger. Grâce à nos moyens, nos réseaux, on essaye de les faire émerger. La création de notre association était de répondre à un besoin très local. Et de rencontre en rencontre, de projet en projet, on a su se développer, on a su rebondir. On a bientôt 10 ans. On se développe un peu partout dans nos territoires. On accompagne beaucoup de jeunes qui ont des projets associatifs ou d'entreprise pour qu'ils développent à leur tour. On ne vend pas du rêve aux jeunes. Peut-être qu'ils vont échouer, mais on essaye de mettre tous les moyens nécessaires pour que n'importe quel jeune, dans n'importe quel territoire, qui a une idée, puisse essayer de la mettre en place. C'est un travail quotidien. C'est beaucoup de temps. Mais on y croit. Les résultats nous encouragent. Les témoignages qu'on a entendus tout à l'heure, ces très belles initiatives nous encouragent. C'est grâce à la participation de chacun d'entre nous que se fera la réussite du plus grand nombre de nos jeunes. On a un devoir de donner un message positif, optimiste parce que des jeunes suivent ce qu'on fait. On sait qu'il y a des difficultés. Mais notre message doit redonner de l'espoir. Si on ne le fait pas, ça laisse présager de mauvaises choses. On veut être acteur du changement, à notre niveau. Cela nous tient à cœur.

**Alexandra Méritet, conseillère technique jeunesse à la CAF Allier** : merci pour cette belle initiative qui est partie d'un petit projet de jeunes sur la rénovation urbaine qui a ouvert plein de portes et de connexions avec le milieu social, économique et qui s'est développée en une dizaine d'années. Merci beaucoup. Je laisse la parole à monsieur Prulhière de l'association Sur les pas d'Albert Londres.

**Frédéric Prulhière, vice-président de l'association Sur les pas d'Albert Londres** : je suis vice-président de l'association Sur les pas d'Albert Londres qui est basée à Creuzier-le-Vieux. Cette association est née d'une initiative du pays de Vichy-Auvergne qui est leader de la plate-forme de coopération France-Balkans-Europe du sud-est. Ils ont organisé une itinérance dans les Balkans en juillet 2012. Cette itinérance avait pour but de prendre de jeunes étudiants français du territoire et d'un peu ailleurs en France, des jeunes issus des différents partenaires de collaboration de cette plate-forme, et des jeunes des Balkans. On avait une vingtaine de jeunes Français et Balkaniques. Pendant trois semaines, on est allé dans les Balkans pour voir ce qui s'était passé. Il y a avait eu la guerre dans les années 90. Bon nombre de jeunes n'étaient pas nés à cette époque-là. On voulait voir quelle serait leur vision de cette période et ce qu'ils pourraient en retirer. On avait des journalistes professionnels, des gens du multimédia, de la presse écrite. On a fait 2 300 km. A chaque fois, on avait des rendez-vous qui avaient été préparés par nos collaborateurs des Balkans. Les jeunes se sont rendu compte que leurs homologues avaient vécu ces choses-là dans leurs familles, dans leur chair. Ceci nous a amenés à réaliser un DVD qui a été projeté un peu partout. Puis, le Pays de Vichy-Auvergne a dit que sa vocation n'était pas d'organiser des itinérances et nous a suggéré de monter une association qui les prendrait en charge. En novembre 2012, on a créé cette association Sur les pas d'Albert Londres. On a fait cinq itinérances. La dernière est celle de cette année avec des jeunes des quartiers autour de Vichy, des jeunes Français et des jeunes Roumains. Cette itinérance s'appelait « Jeunes reporters en Roumanie ».

Ça nous permet de faire se rencontrer des jeunes qui n'en auraient jamais eu l'occasion que ce soit en territoire français ou étranger. On a aussi fait des itinérances en France. En 2013, c'était « Autour du Tour » pour les 100 ans du Tour de France. Des jeunes de l'étranger sont venus chez nous, dans nos territoires. Des jeunes de Reporters citoyens étaient là également, une association de la région parisienne qui s'occupe aussi de la jeunesse en difficulté. Ils étaient très contents de connaître la campagne puisqu'on était basé à Saint-Pourçain-sur-Sioule pendant une dizaine de jours. Et ils ont été très fiers de nous montrer leur territoire pendant la grosse semaine où nous étions à Saint-Denis. On a fait d'autres opérations en France. En 2014, c'était les 100 ans de la Première guerre mondiale. Nous sommes allés sur le Front de l'est. On avait des jeunes Français, des jeunes Belges, des jeunes Allemands. On avait une Néo-zélandaise aussi et un Colombien. Ça permet de créer des liens entre ces différents publics de différentes nationalités. Ça permet que ces liens perdurent. En effet, quelques années après, des jeunes conservent des liens entre eux. Pour nous, c'est le plus important. Nous nous sommes posé plusieurs questions. Avoir des jeunes étudiants c'était bien, mais on pouvait mixer les choses avec des jeunes qui ne seraient pas étudiants. C'est pour ça que cette année nous avons réfléchi à faire des ateliers dans les quartiers. On est dans un quartier de Cusset et dans le quartier des Ailes de Vichy. Nous essayons de mélanger des jeunes des quartiers avec des jeunes étudiants de Vichy pour mener des projets multimédias comme de la vidéo, de la radio, de l'écriture, du dessin, etc. Deux ateliers sont en place. En faisant cette première mixité dans les quartiers, nous avons regardé ce qui se fait ailleurs. On se rend compte qu'ailleurs la problématique est la même. On est en train de monter une action qui s'appelle « Faiseurs d'images, de mots et de sons » sur la thématique de la jeunesse, des multimédias, de la citoyenneté et des territoires. On s'est rendu compte que l'ancrage dans les territoires était important et que si on était fier de son territoire, ce n'était pas plus mal. On est à la recherche de personnes qui seraient intéressées pour participer à cette aventure. Nous avons préparé un quatre pages qui explique ce qu'on veut faire. On va utiliser le multimédia au sens large du terme. Il s'agit de recenser les initiatives qui pourraient être menées dans les différents territoires français et de voir comment créer un réseau pour valoriser un peu plus ce qui se fait et surtout créer du lien entre les territoires et créer une mixité des publics qui pourrait se faire par des rencontres ou par des actions communes. On a commencé à recenser des partenaires potentiels. Aujourd'hui, on en découvre d'autres. Ce sont des partenaires nationaux. Ce n'est pas vichysso-vichyssois. Ça nous intéresse moins. Nos partenaires sont des gens qui ont envie. Le système est ouvert. Ce n'est pas parce qu'on aura commencé quelque chose qu'on ne pourra pas entrer dans le réseau. Notre idée est de favoriser les échanges. On a constaté qu'il y avait des gens un peu esseulés dans leur territoire. Ils n'avaient pas ce partage d'expériences. Il nous a semblé intéressant d'avoir ça parce que ça peut susciter des envies, des besoins. Ça peut essayer de résoudre quelques petits problèmes auxquels on est confronté. Peut-être que le voisin a été confronté au problème et qu'il l'a résolu.

**Alexandra Méritet, conseillère technique jeunesse à la CAF Allier** : merci beaucoup. Votre association a eu un petit prix il y a quelques jours. Peut-être qu'on peut en dire un mot.

**Frédéric Prulhière, vice-président de l'association Sur les pas d'Albert Londres** : c'est vrai. Dernièrement, à notre grande satisfaction, nous avons été lauréats du prix du Reporter citoyen. Ce prix est remis par l'Union européenne. Nous avons eu cet honneur et nous sommes allés rechercher ce prix en juin dernier. C'est honorifique. Les députés européens de chacun des 27 pays de l'UE proposent différentes initiatives. Il y en avait 5 pour la France.

**Alexandra Méritet, conseillère technique jeunesse à la CAF Allier** : merci beaucoup messieurs. Des questions dans la salle sur ces initiatives ? J'ai une question pour Agir pour réussir. Quand vous avez monté votre association, y a avait-il des structures-relais autour de vous, des centres sociaux, une MJC pour vous épauler ?

**Moussa Camara, président de l'association Agir pour réussir** : il y avait déjà des maisons de quartier. Il y avait la sauvegarde 95. Ils n'étaient pas connectés à notre quartier. On s'est retrouvé un peu seuls au début. Il n'y avait aucun réseau. On ne savait même pas rédiger des statuts. Ce n'était pas aussi facile qu'aujourd'hui avec internet. On a demandé à des gens un peu diplômés autour de nous. Ils nous ont aidés à rédiger des statuts à la sauvette. Elire un conseil d'administration, un président, un secrétaire, un trésorier, c'était nouveau pour nous. On s'est renseigné petit à petit. Un an plus tard, on a réussi à se structurer, à mieux rédiger les statuts, à faire une vraie assemblée générale. Au début, on est parti à l'arrache.

**Un participant** : ma question concerne l'association Agir pour réussir. Je voudrais avoir votre avis de terrain sur le réseau des associations. Depuis une quinzaine d'années, on a eu une division par deux. On est passé de 15 000 à environ 7 000 associations dans les quartiers en France. La raison principale serait une baisse des dotations. L'association Zonzon 93 qui fait de la prévention est apparemment en difficulté. Comment ressentez-vous sur le terrain l'appauvrissement de ce réseau ?

**Moussa Camara, président de l'association Agir pour réussir** : je vois pas mal d'associations qui ont beaucoup de difficultés, notamment financières. En tant que responsables associatifs, on sait que les dotations de l'Etat baissent de plus en plus et qu'il y a de moins en moins de moyens. A nous de repenser notre modèle associatif et de créer un modèle économique pour que nos associations, dans les années à venir, puissent vivre et survivre avec un peu d'aide de l'Etat. Mais on sait qu'il y en aura de moins en moins. C'est pour ça qu'il faut repenser notre modèle et réfléchir à un modèle économique de nos associations pour éviter ce genre de difficultés. Il y a d'autres raisons aussi. Travailler plus de 10 ans dans le domaine de la prévention, le domaine social, c'est dur. La vie des responsables associatifs change. Au début, nous, c'était pour un an. Et même un an, on avait du mal à se projeter. C'est vrai que l'association Zonzon a un peu de difficultés financières. Dans le secteur, je connais d'autres associations, à Villepinte, qui s'en sortent mieux parce qu'elles ont réussi à créer un modèle économique. C'est la relation qu'on a ou pas avec les élus. Il faut aussi faire attention à ne pas tomber dans le clientélisme. C'est dangereux pour nous du monde associatif, surtout quand vous venez d'un quartier. Les élus veulent tout de suite vous récupérer. On doit diriger nos associations comme une entreprise. Il faut créer un modèle économique pour que, quand il n'y a plus d'aide de l'Etat, on puisse survivre et continuer nos actions.

**Un participant** : j'ai une question pour le CNAJEP sur les fabriques citoyennes. Qui porte la mise en place des Fabriques ? Est-ce le CNAJEP qui sélectionne les projets ? Faites-vous le suivi, l'évaluation de ces structures ? A quel niveau les projets sont-ils sélectionnés dans les territoires ?

**Marc Faysse, chargé de projets FIC, CNAJEP** : c'est un dispositif national. Les projets sont sélectionnés nationalement.

**Le participant** : qui est dans la sélection ? Ce n'est que le CNAJEP ?

**Marc Faysse, chargé de projets FIC, CNAJEP** : non. Cette année, il y a eu des binômes d'évaluation des dossiers reçus. Chaque binôme était constitué d'un représentant de la DJEPVA et d'un représentant du CNAJEP.

**Le participant** : dans la deuxième vague présentée, combien y a-t-il eu de dossiers ? Vous en avez sélectionné 24.

**Marc Faysse, chargé de projets FIC, CNAJEP** : 90 dossiers ont été présentés et 24 ont été sélectionnés.

**Le participant** : 24 était-il le nombre prévu ?

**Marc Faysse, chargé de projets FIC, CNAJEP** : non, c'était 20 et on a réussi à obtenir 24.

**Le participant** : y aura-t-il une troisième vague ?

**Marc Faysse, chargé de projets FIC, CNAJEP** : si on écoute ce que nous dit le délégué interministériel à la jeunesse, il y aura une troisième vague. Mais on n'a pas de date. Les dossiers non sélectionnés restent dans la liste d'attente.

**Simon Charteau** : je travaille dans un bureau information jeunesse d'Indre-et-Loire. Je suis animateur socioculturel. Une partie de mon travail est d'accompagner des projets de jeunes. Encore faut-il qu'il y en ait. Je n'en rencontre pas beaucoup. Pourtant, je vais dans beaucoup de lycées. J'interviens aussi dans les restaurants universitaires, etc. Je parle d'un de nos dispositifs en région Val-de-Loire qui est « Envie d'agir », qui subventionne spécifiquement des projets jeunes. Mais j'ai beau en parler, diffuser

l'information, on a même un site internet pour les initiatives de jeunes qui propose des méthodologies, on n'a pas beaucoup d'initiatives qui naissent dans le territoire. Depuis que je travaille en tant qu'animateur socioculturel, je me pose la question de la façon de valoriser, de solliciter ces projets jeunes, de faire naître des envies, de faire comprendre aux jeunes qu'ils ont la possibilité de mettre en place ces projets. Ma question est ouverte à tout le monde.

**Nicolas Aujard, responsable de l'Espace projet jeunes :** j'ai constaté dans les structures que l'accompagnement de projets de jeunes était fait à la marge de manière informelle, qu'il n'y avait pas de service accompagnant des projets de jeunes. Quand c'est dit, c'est un peu plus compliqué. C'est à la marge, c'est en dehors des circuits. J'ai constaté que, pour les structures les plus implantées dans les quartiers, c'est-à-dire celles qui connaissent le mieux les collectifs informels avant qu'ils ne se structurent en association ou en dehors des circuits, le temps de présence sur le terrain joue en faveur de la détection des initiatives citoyennes.

**Jean-François Le Fèvre, directeur de l'association Angoul'loisirs, organisateur du festival FestiPREV :** j'ai le sentiment qu'il n'y a pas une réponse, qu'il y en a une multitude. Une des réponses qu'on délaisse parfois est la présence d'animateurs, de tiers ou de médiateurs. On imagine que, parce qu'on met en place des dispositifs, les jeunes vont y répondre. Je n'ai pas l'impression que ça marche comme ça. Quand on est en contact avec les gamins et qu'on perçoit au travers d'actions, c'est la veille des animateurs, de l'être humain qui va être en veille par rapport à un autre être humain qui fera qu'on pourra rebondir et surfer sur un projet. Ça a du mal à passer dans notre environnement actuel parce que ça coûte sans rapporter. On dirige dix structures différentes et on nous demande du résultat. On nous dit qu'on nous donne de l'argent pour faire de l'animation et on nous demande quel est le résultat. Il n'y a pas de résultat. On paye des gens à rester en contact avec des jeunes. On paye des gens à écouter. C'est difficilement quantifiable. Je pense que c'est une des meilleures solutions qu'on ait trouvée depuis l'existence de l'humanité, c'est à dire d'être à l'écoute de l'autre.

**Cyril Naessens :** bonjour. Je travaille au conseil départemental de l'Ardèche. Sur la question qu'on vient d'évoquer, je vais vous donner le regard d'une administration qui a mis en place des appels à projets pour les jeunes. La façon dont les jeunes peuvent s'intégrer dans des dispositifs pensés par des techniciens et portés par des institutions est une réelle problématique. Accompagner les professionnels et financer le fonctionnement de structures pour qu'il puisse y avoir un véritable accompagnement des projets de jeunes me paraît être la base d'une politique jeunesse construite. Pour les appels à projets, notre stratégie est de travailler en inter-institutions avec les autres collectivités qui ont des appels à projets jeunes. Ce n'était pas évident dans un premier temps de formaliser un partenariat parce que chacun voulait rester maître de son dispositif, ce qui peut paraître logique. Par contre, techniquement, il est facile de se passer les dossiers, de se transmettre les contacts. On a beaucoup fonctionné de manière informelle. Ça a relativement bien marché. Ensuite, c'est un travail d'accompagnement des élus pour leur dire que si un appel à projets jeunes c'est deux fois dans l'année ce n'est pas possible. Il faut être réactif, pouvoir répondre rapidement. Il faut travailler sur toutes les conditions favorables pour pouvoir répondre aux initiatives de jeunes. On essaye de le mettre en place, mais ce n'est pas simple à formaliser. La deuxième chose pour les élus, c'est de leur rendre concret ce qu'est une initiative de jeunes. En effet, ils ne se rendent pas toujours compte. Il faut organiser des événements qui permettent aux jeunes de venir présenter et de valoriser ce qu'ils font. Il faut aussi un accompagnement des élus pour leur dire de renverser la tendance dans les politiques jeunesse en allant vers de la simplicité et de la proximité dans la relation avec les publics. C'est la base, mais ce n'est pas toujours simple au quotidien à mettre en place. Par contre, après quelques années, on commence à voir les résultats. Il faut accepter que les crédits ne soient pas intégralement consommés parce qu'il n'y a pas assez de projets. Ce n'est pas grave. Par les temps qui courent, ça fait faire des économies. C'est très bien.

**Thierry Buffetau, communauté d'agglomération du Libournais :** je voulais ajouter qu'il y a la question des lieux dédiés aux jeunes, des espaces jeunes, des points rencontres jeunes où l'on voit aujourd'hui beaucoup présent un public de collégiens. C'est beaucoup plus les 12/15 ans qui les fréquentent que les jeunes d'âge lycéen, voire jeune adulte. Il faut repenser les espaces pour l'accueil lycéen, créer des espaces plus ouverts, plus pratiques d'accès, avec des outils qui leur permettent de faire des choses sur place de manière spontanée. On parlait ce matin de l'accès au numérique. Les espaces partagés permettent des choses. C'est aussi la mise à disposition d'outils d'expression musicale avec des instruments sur place, mais aussi des espaces d'expression qui permettent de manière

spontanée d'avoir les outils sur les lieux pour mettre très rapidement des choses en place. Quand on passe un mois à trouver une sono, un lieu pour faire un petit concert, c'est difficile, alors que parfois un groupe de jeunes peut, en 48 heures, monter le projet, en faire la promotion, faire le concert, et avoir 200 personnes. C'est très facile. La notion de projets jeunes, ce n'est pas seulement des appels à projets, des candidatures, des dossiers à faire qui doivent être effectivement très simples. Il faut que les acteurs de terrain puissent faciliter les accès aux financements CAF, département, etc. Il faut arriver à décroiser tout ça pour que les acteurs de terrain permettent aux jeunes d'y accéder facilement et que le retour de réponse soit, non pas immédiat, mais assez rapide. Il faut aussi que les espaces dédiés à l'accueil de jeunes soient vraiment ouverts aux adolescents qui ont souvent l'impression que les lieux ne sont pas faits pour eux.

**Un participant** je suis d'accord avec tout ce que vous dites. Mais j'ai une question. J'ai cru comprendre que vous travaillez à la CNAF. Dans beaucoup de territoires, les CAF départementales se sont engagées sur ces projets de jeunes. C'est plutôt en déliquescence dans certains territoires. Je parle du mien, le Loir-et-Cher. Les projets jeunes étaient cofinancés par l'Etat, les départements, les CAF locales. Je demande à la CAF nationale quelle est la politique qu'elle impulse à ses CAF territoriales. Les subventions baissent, c'est vrai. Mais quel soutien va-t-elle apporter à tous ces travailleurs locaux dans les MJC, les réseaux information jeunesse qui travaillent sur ces questions ? Y a-t-il un positionnement national ?

**Alexandra Méritet, conseillère technique jeunesse à la CAF Allier** : je travaille à la CAF de l'Allier. Je m'occupe de tout ce qui est jeunesse, dont les appels à projet. Je rejoins un peu l'Ardèche. On a travaillé avec le conseil départemental, la MSA, la DDCSPP. On était quatre partenaires sur un même document pour impulser cette politique et ces projets jeunes. Je suis des structures comme les PIJ qui ont l'appel à projets, mais n'ont pas les jeunes. C'est une initiative CAF locale. La caisse nationale a aussi une enveloppe financière pour les appels à projets. Dans l'Allier, on a deux enveloppes qu'on peut mobiliser, une locale, une nationale. J'ai un collègue ici que j'ai vu sur les réseaux d'acteurs jeunesse. Eux aussi font des choses dans leur département. Je ne sais pas si je peux parler au nom de la caisse nationale.

**Le collègue cité juste avant** : il y a une circulaire que vous pouvez télécharger sur le site de la CNAF. Vous saurez exactement ce que la CNAF préconise dans le domaine de la jeunesse.

**Un participant** : je travaille à la CAF de l'Yonne. Je travaille dans un groupe national sur les politiques jeunesse. C'est un travail en cours. Il y a eu des focus groupes avec des jeunes. Il y a eu des focus groupes avec des partenaires. Actuellement, il y a quatre groupes de travail mobilisés par la CAF sur l'organisation des politiques jeunesse dans les territoires, sur les réseaux ados, sur un financement dédié à une prestation jeune éventuellement. On n'en connaît pas les formes. Dans la COG 2018 qui sera signée courant 2018 avec l'Etat, on suppose qu'il y aura quelque chose sur la jeunesse. Le CA de la CNAF a voté à l'unanimité cet engagement. On ne sait pas encore ce qu'il va en sortir. A travers le fonds d'aide aux jeunes, leurs fonds propres et leurs équipes, les CAF sont déjà présentes. Incitez vos partenaires à aller les voir. Le dialogue est toujours ouvert avec une CAF. On sait qu'il y aura un positionnement des CAF sur la jeunesse, et peut-être d'une façon assez globale puisque les CAF financent aussi le logement des jeunes. Il y a des choses à faire et pas que dans le domaine socioculturel, mais aussi dans la vie quotidienne des jeunes, l'insertion, etc.

**Alexandra Méritet, conseillère technique jeunesse à la CAF Allier** : merci beaucoup.

**Jean-François Le Fèvre, directeur de l'association Angoul'loisirs, organisateur du festival FestiPREV** : Je ne sais pas si le dispositif que je vais évoquer est national, mais dans nos territoires, la CAF expérimente « l'expérimentation jeunesse ». Une vingtaine de structures du département sont labellisées et ont droit à une subvention de fonctionnement, et pas de projets spécifiques dédiés, pour agir auprès des jeunes.

**Alexandra Méritet, conseillère technique jeunesse à la CAF Allier** : ça existe en Ardèche.

**Jean-François Le Fèvre, directeur de l'association Angoul'loisirs, organisateur du festival FestiPREV** : je pense que plusieurs départements sont pilotes.

**Alexandra Méritet, conseillère technique jeunesse à la CAF Allier** : la caisse nationale travaille en ce moment sur l'expérimentation jeune, sur les réseaux d'acteurs jeunesse. La question de la jeunesse va être développée très vite, d'ici 2018.

**Julien Napolitano, animateur dans le Minervois, département de l'Hérault** : je confirme que la CAF finance des projets de territoire pour les jeunes. On a eu un projet récemment qui a été financé à hauteur de 7 000 euros par la CAF. C'est possible.

**Jean-François Le Fèvre, directeur de l'association Angoul'loisirs, organisateur du festival FestiPREV** : la CAF aide, c'est vrai. Il y a juste la problématique du timing. On ne l'a pas résolu en Charente-Maritime. On en discute très librement avec les agents de la CAF. Quand on repère un projet sur le terrain, il faut donner une réponse aux jeunes en une semaine. Même s'il y a l'exercice éducatif qui consiste à faire comprendre aux gamins qu'il faut du temps pour la réalisation, la réalité est que, quand on peut choper un projet d'un public qui nous échappe, il faut être super réactif. Déposer un projet dans le timing des commissions ne correspond pas à ce qu'on vit sur le terrain.

**Thierry Buffetau, communauté d'agglomération du Libournais** : en Gironde, dans la communauté du Libournais, on a facilité avec la CAF et le conseil départemental l'accès pour les quelques jeunes qui ont des projets au dispositif qui est très assoupli. Je reviens sur la manière dont on ne fait pas la place aux lycéens dans nos structures. Une structure jeunesse est obligée pour avoir les fonds d'aide de la CAF d'avoir des agréments type centre de loisirs où on doit donner des contraintes aux jeunes que nous accueillons. C'est différent selon les régions. On doit encore demander un carnet de santé à un gamin de 17 ans qui veut s'inscrire dans un accueil jeune. C'est problématique. Il faudrait arriver à décloisonner toutes ces contraintes qui nous sont données. Si on ne les respecte pas, on vient nous le dire, et je comprends les techniciens de la CAF qui écoutent ce qui leur vient du haut. On nous parle d'avoir une administration qui s'ouvre et qui soit moins contraignante. On l'entend tous les jours. Il faut penser à l'accès des jeunes à ce qui les concerne avant qu'ils puissent élaborer des projets. Il leur faut une vraie place dans des lieux qui leur soient ouverts et qui n'aient pas les contraintes qu'on leur donne pour y accéder. C'est compliqué pour les professionnels.

**Un participant** : j'ai une remarque. Je viens du Doubs où on recense une cinquantaine de dispositifs, tous différents. La CAF a le fonds « publics et territoires » qui, cette année, a décidé d'instruire les dossiers en mars pour laisser le temps de recevoir et d'assurer le financement de l'action. Ça tombe à l'envers du contrat de ville alors qu'il faut passer par le contrat de ville pour avoir du fonds publics et territoires ou directement fonds publics et territoires. Nous avons un dispositif qui s'appelle le CLAP. Ce n'est pas qu'une question de travailler avec la région et le département. Ça se fait. Il y a une commission tous les mois. Le problème est qu'il manque de projets. Je voulais faire un parallèle. Le fonds de participation des habitants qui s'adresse à des adultes a le même problème. On a plein de dispositifs, parfois des professionnels perdus qui auraient besoin de temps en temps de repartir en formation, d'être informés. Le CGET propose un dispositif spécialement pour les jeunes des quartiers sur la mobilité et le loisir avec des pages à remplir, ce qui décourage les animateurs. Il faudrait retravailler les dispositifs. Chacun a ses critères. Chez nous, la région a ses critères. Pour la CAF c'est jusqu'à 17 ans. C'est pour des mineurs. Quand vous avez des majeurs avec des mineurs, cela pose problème. Le départ en semi-autonome pose problème. C'est comment mettre tout à plat. Les partenaires financiers se parlent et se disent qu'ils peuvent modifier tel ou tel critère financier. On est sur cette voie, mais c'est difficile. Je veux seulement dire qu'il n'y a pas que chez les jeunes où il y a des problèmes à déposer des dossiers. Je rejoins ce que disait Moussa, c'est que ça existe et que parfois les jeunes n'ont pas besoin de dispositifs pour s'organiser pour partir en vacances ou mener des projets. Je félicite Moussa. Merci.

**Alexandra Méritet, conseillère technique jeunesse à la CAF Allier** : merci beaucoup à vous tous.